

## Extrait du compte rendu de la première séance

du mardi 12 novembre 2013

### Projet de loi de finances pour 2014

#### Engagements financiers de l'État ; Remboursements et dégrèvements

La parole est à M. Pierre-Alain Muet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. Pierre-Alain Muet.** Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, je tiens tout d'abord à saluer la qualité des rapports de nos collègues Dominique Lefebvre, Éric Alauzet et Guillaume Bachelay. Je concentrerai mon intervention sur la dette.

Plus que tout autre grandeur économique, la dette est le lourd héritage des politiques passées. Elle vient de loin, mais pas si loin que cela, comme l'a rappelé Dominique Lefebvre. Il y a un peu plus d'une dizaine d'années, la dette de la France avait baissé ; c'était à la fin d'une période de croissance, à la fin d'un gouvernement de gauche. Elle était repassée en dessous de la barre de 60 % – 58,5 % en 2001 – et le déficit avait atteint un niveau qu'il n'a jamais connu depuis, soit 1,7 %.

Dix ans après, en 2011, la dette frôle les 90 % et à l'été 2012, elle a été à 90 % et le déficit s'élève à 5,3 %. Que s'est-il passé ? Bien sûr, il y a eu la crise. Mais le concept de déficit structurel que l'Europe nous invite à utiliser est pertinent pour faire la part de ce qui résulte de la conjoncture, et donc de la crise, et des politiques économiques. Non seulement cela permet d'analyser le passé, mais d'y voir clair sur le futur.

Au milieu des années 2000, deux grands pays européens sont confrontés à la fois à un déficit excessif et à une dette dépassant 60 % du PIB : la France et l'Allemagne. En 2004, la France a un déficit de 3,6 % du PIB, l'Allemagne de 3,8 %. La dette de la France s'élève à 66 % et celle de l'Allemagne à 68 %. Un cycle de croissance se développe sur les années 2004 à 2007 ; l'Allemagne le met à profit pour réduire son déficit à zéro et elle aborde la crise avec un déficit nul, c'est-à-dire avec un déficit structurel nul.

La France, elle, au contraire, réduit un peu son déficit...

**M. Gilles Carrez,** *président de la commission des finances.* Un peu beaucoup ! 35 milliards en 2006 !

**M. Pierre-Alain Muet.** ...un peu dans les années Villepin, monsieur Carrez. Mais elle aborde la crise en étant en déficit effectif excessif et en étant en déficit structurel considérable. Le vrai problème de la France, c'est qu'entre 2007 et 2011, elle a connu des déficits structurels, c'est-à-dire hors crise, compris entre 3,5 % et plus de 5 %. Or le déficit structurel... monsieur le président de la commission des finances, écoutez bien.

**M. Gérald Darmanin**. Oui, monsieur le professeur.

**M. Dominique Lefebvre**, *rapporteur spécial*. Pendant dix ans, il a été rapporteur général !

**M. Pierre-Alain Muet**. Le déficit structurel est le socle à partir duquel se construit le déficit. Au-delà du déficit structurel, il y a en effet des périodes de conjoncture favorable qui conduisent à une réduction du déficit conjoncturel et, depuis 2009, des périodes difficiles qui augmentent ce déficit au-delà du déficit structurel. Mais la différence entre la France et l'Allemagne qui ont subi la crise de la même façon, c'est que l'Allemagne l'a abordée avec un déficit structurel nul – par conséquent, elle n'a jamais dépassé 4 % du PIB de déficit...

**M. Guillaume Bachelay**, *rapporteur spécial*. Exact.

**M. Pierre-Alain Muet**. ...là où la France qui démarrait à plus de 3 % est arrivée à 7,5 % au plus fort de la crise et se retrouve en 2011 à 5,3 %. C'est là que se situe l'explosion de la dette.

Il est important de raisonner en solde structurel car tant que nous sommes en récession et que la croissance est nulle – depuis six ans environ –, le déficit conjoncturel a tendance à s'accroître. Par conséquent, pour connaître notre position lorsque nous retrouverons une situation normale, il faut considérer le déficit structurel. La première fois où le déficit structurel passe en dessous de la barre des 3 %, c'est en 2013 avec 2,6 %. Il continue de baisser, en 2014, il sera beaucoup plus faible – 1,7 % – et s'annulera en 2017 grâce à la politique du Gouvernement. Le déficit effectif dépendra évidemment de la conjoncture et jusqu'en 2014, tant que nous avons une croissance inférieure à la croissance potentielle, le déficit effectif baissera beaucoup moins que le déficit structurel. Mais à partir de 2014, les choses s'inversent. Quand la croissance rattrape la croissance potentielle, on n'avance plus à contre-courant, mais on a le courant pour soi, et la réduction du déficit effectif sera forte. En réduisant le déficit structurel, nous avons construit les bases d'une forte réduction du déficit lorsque nous retrouverons la croissance.

Sur la dette en pourcentage du PIB, c'est plus difficile car la crise intervient de deux façons : par les déficits – le numérateur – et par le PIB – le dénominateur. Autrement dit, en pourcentage du PIB, la dette croît parce que le déficit croît, mais elle croît aussi car la croissance nominale est faible. C'est le problème auquel nous sommes confrontés depuis 2009 et particulièrement cette année où l'inflation est très faible. À partir du moment où l'on retrouve la croissance, c'est pareil : la dette va baisser. À cet égard, les prévisions du Gouvernement sont tout à fait crédibles. La dette de l'Allemagne – qui avait des déficits très faibles après la crise – a baissé à partir de 2010. En France, il faudra plus de temps parce qu'il faut résorber les déficits.

À partir de 2015, les conditions seront réunies pour une forte baisse de la dette. La politique conduite en matière de réduction des déficits structurels est pertinente parce qu'elle préserve les stabilisateurs automatiques, c'est-à-dire qu'elle ne rajoute pas de la crise à la crise et qu'elle nous met sur le chemin d'une réduction forte des déficits quand la croissance sera au rendez-vous. Le groupe socialiste votera les deux missions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)